

Initiatives ministérielles

Quand on sait qu'un fonctionnaire, quelqu'un qui travaille pour la Fonction publique—il a une position et non un *job*—qui gagne 33 500 \$ en moyenne, alors que chez nous, un travailleur normal, lequel a un *job* et non une position, il n'a pas de sécurité, il n'a rien lui. Ce dernier gagne 27 000 \$ et il regarde cela à la télévision et ne trouve pas le spectacle très, très joli. Il ne trouve pas cela drôle du tout et il me téléphone et me dit de dire au ministre qu'il y aille et qu'il donne la claque! Ce n'est pas parce qu'on ne les aime pas ces gens-là; ce sont des gens qui font un travail extraordinaire. Je le dis, je le répète et je le répéterai encore, ils servent le Canada, ils servent leur pays comme jamais. Mais il y a une chose qu'il faut comprendre, c'est que plus d'argent, c'est plus d'impôt. Quand on dit qu'il faut en donner plus si on veut payer des impôts, il ne faut pas demander cela aux députés d'Ottawa, il ne faut pas demander cela aux fonctionnaires, il faut demander cela à ceux qui n'ont pas de *jobs* à l'autre bout et qui paient des impôts. Demandez-leur s'ils sont d'accord pour donner plus. Je peux vous dire qu'il y a beaucoup de gens qui doivent dire: On en a assez des taxes; c'est assez cher, il y a eu assez d'augmentations de taxes, c'est assez! Il faut commencer à couper. Mais où couper?

Il faut commencer par mettre de l'ordre dans notre cabane chez nous. Ainsi, si les gens peuvent être un peu plus d'affaires qu'être politiciens, peut-être que ce pays s'en portera mieux. Si ce n'est pas de jouer dans le déficit, c'est de jouer dans la violence, c'est de jouer dans la concertation, l'affrontement, c'est tout ce qu'on fait au lieu de régler les problèmes comme un homme d'affaires doit les régler, c'est-à-dire que si tu gagnes 1 000 \$ par mois, tu ne peux pas en dépenser 3 500 \$. Le gérant devient un ami extraordinaire, il s'en vient nous voir, puis il cogne à notre porte. Le premier mois c'est beau; le deuxième mois c'est moins beau, puis le troisième mois il s'empare de la chose, puis il ne vous en laisse pas. C'est ça la vie. C'est sûr que le gouvernement ne peut pas faire faillite. Mais c'était très clair quand les gens comme Pierre Gravel, un journaliste bien connu à Montréal, qui sait de quoi il parle, puis il n'est pas toujours d'accord avec le gouvernement.

Une voix: Pas souvent!

M. Della Noce: Mais il y a une chose, par exemple. Il a dit: Mettez vos culottes, les *boys*, ça presse, parce qu'il y a des gens qui sont malades pour avoir les services, puis il y a des gens qui veulent voyager. Quelqu'un posait une question aujourd'hui sur le transport aérien. Le transport pique du nez. Je comprends, mais ce n'est pas juste à Montréal, ni à Toronto, c'est mondial. Mais là on est en train de le faire piquer encore plus du nez, puis il va entrer dans l'asphalte si ça continue, parce que là on empêche les gens de voyager, ceux qui ont encore le

courage de voyager, ceux qui ont encore de l'argent pour voyager. Mais pensez aux gens qui n'ont pas de jobs en Gaspésie, en Abitibi, dans Bellechasse. . .

Une voix: Dans le Témiscamingue.

M. Della Noce: . . . dans le Témiscamingue, partout, Trois-Rivières, ces gens-là eux disent: Qu'est-ce qu'ils ont à se plaindre? Comment se fait-il que le NPD défend cela ces gens-là, si fort? C'est sûr.

Une voix: Ce sont eux qui ont organisé cela!

M. Della Noce: Bien ce sont des organisateurs de grève, la violence. Il n'y a pas de sang. Ils ne sont pas heureux. Il va y en avoir là. Continuez de même, il y en aura. Mais quand il y en aura, par exemple, vous serez les premiers à aller l'essuyer.

Cela n'a pas de bon sens quand on voit des choses comme cela. Les gens chez nous me le disent. C'est pour cela que vous n'avez pas eu de votes chez nous, puis vous n'en aurez probablement jamais, parce que les gens veulent travailler, puis ils n'aiment pas cela quand quelqu'un les empêche de travailler. Puis ce n'est pas le gouvernement qui les empêche de travailler. Ce sont d'autres gens qui veulent protéger non pas leur job, leur syndicat, leur position, qui empêchent les autres de travailler pour devenir plus forts. Je les écoutais cet après-midi à la télévision. . .

La présidente: Je regrette, mais je me dois de mettre fin. Le temps à la disposition de l'honorable député est maintenant terminé.

Comme il est 18 heures, dois-je quitter le fauteuil, faire rapport de l'état de la question et demander à reprendre l'étude du projet de loi plus tard aujourd'hui ou à la prochaine séance de la Chambre?

Des voix: D'accord.

(Rapport est fait de l'état de la question).

[Traduction]

Comme il est dix-huit heures, conformément au paragraphe 45(6) du Règlement, la Chambre va maintenant procéder au vote différé sur le projet de loi C-32, Loi modifiant le Régime d'assistance publique du Canada.

* * *

LE RÉGIME D'ASSISTANCE PUBLIQUE DU CANADA

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude interrompue le vendredi 27 septembre de la motion de M. Mazankowski: Que le projet de loi C-32, loi modifiant le Régime d'assistance publique du Canada, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé au Comité législatif F, ainsi que de la motion de M. Vincent (p. 2536).